



VISITE GUIDÉE

Quartier des Coteaux de Saint-Cloud

par Yves Potonet

Mardi 21 mai 2019

À 14h00

Sur les traces de Santos Dumont et de Marie Marvingt, parcourez en 7 étapes le quartier des Coteaux

Le quartier des coteaux à Saint-Cloud a été créé à la fin du XIXe siècle par "la Société Anonyme Foncière des Coteaux, du Bois de Boulogne et de Longchamp" et accepté par la municipalité de l'époque malgré une violente campagne de dénigrement menée par l'opposition.



L'un a été retenu par l'Histoire, l'autre est quasi-ignorée. Et pourtant l'un et l'autre ont survolé le ciel du Parc des Coteaux de Saint Cloud au début du XXe siècle.

Nés pratiquement la même année, ils auront tous 2, enfant, conduit une locomotive et dès 1900 une automobile, avaient la même taille, se seront envolés dans un ballon sphérique, échapperont à une mort certaine, seront célèbres et connus dans les années 1910, seront élevés au grade d'officiers de la Légion d'Honneur.

Mais pour l'un l'histoire s'arrêtera au début de la Grande Guerre tandis que pour l'autre, celle-ci sera l'occasion d'une célébrité supplémentaire.



Et pourtant la grande Histoire se souviendra de Santos-Dumont et de son exploit de 1901 et ignorera Marie Marvingt et ses prouesses sportives. Pourquoi a-t-elle retenu la vie d'un homme à celle d'une femme, celle du "Brésilien volant" à celle de la "Fiancée du danger" ?



Rendez vous à l'entrée de la Passerelle de L'Avre, à la jonction des rues Moguez et De Lattre de Tassigny, très facilement accessible par la ligne de Tramway T2.

Mardi 21 mai à 14h00

Rendez-vous à l'entrée de la Passerelle de L'Avre, à la jonction des rues Moguez et De Lattre de Tassigny, 92210, Saint-Cloud

Accès :



Les Coteaux

5 € par personne (adhérents)
10 € par personne (non adhérents)

Visite limitée à 12 personnes
Inscription par ordre d'arrivée des règlements.

Inscription et règlement par carte bleue :
[7 places disponibles, cliquez ici](#)

Inscription et règlement par chèque :
5 places disponibles, envoyer votre règlement à Patrimoine-Environnement + un e-mail à webmaster@associations-patrimoine.org

Patrimoine-Environnement : association reconnue d'utilité publique qui œuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine et des paysages dans toutes leurs diversités.

L'association conseille et assiste juridiquement ses adhérents. Elle intervient entre autre auprès des pouvoirs publics et participe aux débats nationaux.

Elle a aussi pour vocation d'informer et d'agir à travers des actions spécifiques comme par exemple l'organisation des Journées de Patrimoine de Pays et des Moulins et des ateliers thématiques.

L'organisation de visites guidées lui permet à la fois de faire découvrir des lieux originaux ou méconnus et de sensibiliser le grand public à la sauvegarde du patrimoine.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Patrimoine-Environnement
6-8, passage des Deux Sœurs - 75009 Paris
01 42 67 84 00
www.patrimoine-environnement.fr